

# Quelles activités dans le tiers-secteur ? Diversité des domaines et poids dans l'économie française

Par Claude TRINK

Président de l'association PPE

L'économie sociale et solidaire n'est pas un secteur d'activité, mais un mode d'entreprendre pour répondre à des besoins de la société.

Son poids dans l'économie française peut se mesurer notamment à travers le nombre d'emplois salariés générés. Ce nombre est de 2,6 millions, ce qui représente 10,2 % de l'emploi salarié en France en 2019. Dix secteurs où les activités de l'ESS sont les plus significatives sont présentés, avec dans chaque cas le poids des emplois face aux emplois des organismes publics et privés dans ce secteur. Le secteur de l'action sociale est le plus important, mais c'est loin d'être le seul. Ce panorama des activités montre en outre que l'ESS sait intervenir sur de nouvelles thématiques, telles que l'économie circulaire, la transition dans la mobilité et l'innovation.

**D**eux approches distinctes permettent d'appréhender les domaines d'activités concernés par le tiers-secteur ou par l'économie sociale et solidaire (ESS). Le tiers-secteur est défini par une double exclusion : ne pas relever du secteur public (*"not for government"*) et ne pas avoir de but lucratif (*"not for profit"*), d'où cette dénomination de « tiers » (à ne pas confondre avec le secteur tertiaire). L'ESS quant à elle est encadrée dans la loi de 2014 par de nombreux critères et valeurs clairement explicités, tels que : objectif de solidarité et d'utilité sociale, actionnariat avec une gouvernance participative (« un homme, une voix ») et une absence de titres cotés, lucrativité limitée, absence de distribution de dividendes, mode de gestion démocratique et participatif. Dans cet article, nous retiendrons l'approche courante en France et la dénomination ESS.

Les formes juridiques des activités peuvent être diverses, notamment associations, mutuelles, coopératives, foundations, sociétés commerciales recevant un agrément « entreprise solidaire d'utilité sociale » (ESUS) avec avantage fiscal pour les investisseurs.

Au plan de l'économie française, l'ESS compte 149752 entreprises et 209663 établissements employeurs, pour un effectif totalisant 2,6 millions de salariés à fin 2019, soit 2,0 millions d'emplois en équivalent temps plein (ETP)<sup>1</sup>. Le poids de l'ESS dans l'économie française est autour de 10 % : 10,2 % de l'emploi salarié, 8,0 % des entreprises employeuses, 8,9 % des établissements.

Au niveau européen, où les définitions du secteur varient selon les pays, une étude de consolidation du Conseil économique et social européen sur les 28 pays membres

de l'Union européenne, reposant sur un recensement de 2016, donne comme chiffres-clés : 2,8 millions d'entreprises et organisations d'économie sociale, qui emploient 13,6 millions de personnes et représentent 8 % du PIB.

Pour apprécier le poids de l'ESS dans l'économie française, nous avons privilégié un critère : l'emploi, pour le situer par rapport au secteur public et au secteur privé non ESS.

La répartition de ces 2,6 millions d'emplois couvre le spectre des quatre principales catégories juridiques sous lesquelles prend place l'ESS en France : associations, coopératives, mutuelles, fondations.

175 703 associations sont à l'origine de 2 024 845 emplois (78 % du total). Mais il ne s'agit là que d'associations employeuses ; de fait, le nombre d'associations est beaucoup plus important en France : 1 500 000 associations actives en 2019. Ceci est possible grâce à l'engagement bénévole associatif qui est un élément essentiel de l'ESS. Le nombre de bénévoles est difficile à cerner (qu'il s'agisse d'une heure par an ou de 100), mais dans le cadre des associations, et indépendamment des adhérents, il est évalué à 10 millions de bénévoles soit 1,42 million d'équivalents temps plein. Une étude de 2018 du Centre de recherches sur les associations (Université de Nantes) indique qu'environ 22 millions de Français, âgés de 18 ans ou plus, effectuent des « participations bénévoles ». Tout un ensemble de règles ont permis d'établir une valorisation comptable du bénévolat afin de l'intégrer éventuellement dans la comptabilité d'une association.

Concernant les coopératives (320 313 emplois), les chiffres indiqués correspondent au périmètre strict des entreprises statutairement coopératives (« cœur coopératif »). Le « périmètre social coopératif » est plus large, car il comprend les entreprises coopératives, mais aussi leurs filiales, entreprises associées et adhérents. Le nombre de salariés

<sup>1</sup> Les chiffres et descriptions sont tirés de l'Observatoire de l'économie sociale et solidaire et de *Atlas commenté de l'ESS* (Dalloz, novembre 2023).

concernés atteint alors 1265577 (dont 562585 liés aux coopératives de commerçants, 325 538 liés aux banques coopératives, 184 800 liés aux coopératives agricoles).

Les mutuelles (137457 emplois) comprennent pour 61 % des emplois des activités d'assurances, qui sont en concurrence directe avec le secteur privé.

Enfin, les fondations (108345 emplois) représentent le segment qui connaît la plus grande croissance, car il intègre les formes modernes de la philanthropie. La philanthropie est par nature une activité de solidarité. Elle est en plein essor. Plus de 5 600 organismes de mécénat à but non lucratif (fondations et fonds de dotation) étaient en activité en 2023 : leur nombre a progressé de 5 % sur un an et de 85 % sur dix ans<sup>2</sup>. Les dépenses dévolues à des causes d'intérêt général ont presque doublé entre 2014 et 2022 pour atteindre un milliard d'euros. Parmi les créateurs de ces organismes, les particuliers et les familles restent le profil majoritaire (50 %), mais les entreprises progressent (30 %) devant les associations (20 %).

Les domaines d'intervention pour la philanthropie évoluent : en tête, l'action sociale continue de mobiliser un quart des organismes philanthropiques et 40 % des dépenses. Les arts et la culture (19 % des organismes) et la santé (15 %) suivent mais sont en perte de vitesse. L'éducation-formation (14 %) est stable, tandis que l'environnement (8 %) se développe et représente 12,5 % des créations récentes.

Voyons à présent les secteurs d'activités dans lesquels l'ESS intervient principalement.

L'ESS n'est pas un secteur d'activité, mais « un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine »<sup>3</sup>. L'ESS est présente dans de nombreux secteurs de l'économie, à côté du secteur privé et du secteur public, mais avec un poids très différent selon son rôle, son articulation avec les politiques publiques ou la spécificité de son modèle par rapport au marché ou au reste des entreprises du secteur privé.

Nous allons montrer que les domaines d'intervention de l'ESS sont très divers et vont bien au-delà de l'action sociale. Nous présentons ci-dessous dix des principaux secteurs de l'ESS, en fonction du nombre d'emplois qu'ils occupent.

Quatre secteurs se signalent car les emplois ESS y représentent plus de 30 % des emplois du secteur : l'action sociale (l'ESS est à l'origine de 58,3 % des emplois de ce secteur), sports et loisirs (56,4 %), arts et spectacles (30,0 %), activités financières et assurances (30,0 %).

## L'action sociale (1,024 million d'emplois)

Ce domaine concerne l'accueil de la petite enfance, l'aide à domicile, l'hébergement social et médico-social, l'aide par le travail aux personnes handicapées, et aussi d'autres actions sociales sans hébergement, telles l'aide

<sup>2</sup> Baromètre de la Philanthropie, Fondation de France, juin 2024.

<sup>3</sup> Article 1<sup>er</sup> de la loi sur l'ESS du 31 juillet 2014.

alimentaire, l'insertion professionnelles des personnes éloignées de l'emploi, l'aide et l'accompagnement pour les femmes victimes de violences sexistes ou sexuelles, les demandeurs d'asile<sup>4</sup>, les demandeurs d'emploi, les personnes à la rue, les personnes handicapées.

Détaillons les différents champs de l'action sociale et le poids des emplois.

Notons que l'ESS joue un rôle particulier pour répondre aux enjeux du vieillissement de la population, d'une part, à travers l'aide à domicile, d'autre part, avec l'hébergement social et médico-social.

L'aide à domicile est une des composantes du « bien-vieillir », et face aux besoins croissants (particulièrement la catégorie des plus de 75 ans amenée à doubler d'ici 2050), l'ESS se trouve confrontée ici à faire de « l'économie autrement » en assurant des conditions de travail plus favorables à ses salariés, en les formant et en proposant des formes de prise en charge innovantes.

L'hébergement social et médico-social comprend les EHPAD (établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes), mais aussi l'hébergement social pour personnes en difficulté : réinsertion sociale, urgence, demandeurs d'asile, personnes handicapées, aide sociale à l'enfance. L'ESS occupe ici 427 021 emplois. En ce qui concerne les 7 500 EHPAD en France, ils sont à 45 % sous statut public, 31 % à but non lucratif et 24 % à but lucratif. Ils accueillent, fin 2021, 614 000 personnes âgées, et devraient en accueillir 108 000 de plus d'ici 2030<sup>5</sup>.

Dans le champ du handicap, l'ESS a une présence très importante regroupant 156 165 emplois, soit plus de 90 % des emplois et des établissements du secteur. Ce sont principalement les activités d'aide par le travail pour la réadaptation professionnelle et la réinsertion des personnes handicapées, à travers les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) ou encore les centres de rééducation professionnelle (CRP). En 2018, on compte 1 500 ESAT accueillant 125 650 personnes handicapées.

## L'enseignement (363 081 emplois)

L'ESS est fortement présente dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur par ses organismes de gestion d'établissements catholiques, en particulier dans l'Ouest de la France. Ceci représente environ 270 000 emplois. Les autres activités concernent les activités d'enseignement technique (y compris des lycées professionnels et des centres de formation d'apprentis), des activités de formation professionnelle et autres formations continues pour adultes, enfin, les activités d'enseignement culturel et artistique, ou d'enseignement de disciplines sportives et de loisirs.

<sup>4</sup> Les Annales des Mines ont publié en mai 2021 un numéro de *Réalités industrielles* intitulé « Immigration et insertion professionnelle » consacré à de nombreuses associations intervenant dans un des champs de ce secteur, [https://www.annales.org/ri/2021/ri\\_mai\\_2021.html](https://www.annales.org/ri/2021/ri_mai_2021.html)

<sup>5</sup> DREES, Études et résultats, déc. 2020.

## Banques et assurances (265 821 emplois)

Ceci recouvre principalement les banques coopératives et les mutuelles. Ces deux modèles concentrent 29,5 % des emplois de ce secteur, sans prendre en compte leurs filiales en France et à l'étranger.

Les trois grands groupes coopératifs que sont le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel et le Groupe Banque Populaire Caisse d'Épargne (BPCE) figurent parmi les six premiers groupes bancaires en France, et représentent environ 60 % des activités de dépôt et de crédit en 2019. Les 13 273 établissements coopératifs bancaires regroupent 172 310 emplois, soit 31,2 % des emplois des services financiers (hors assurances et caisses de retraite).

Les mutuelles comptabilisent 84 504 emplois et 5 531 établissements, se concentrant sur le secteur des assurances où elles représentent 48,0 % des emplois du secteur. Les mutuelles – MACIF, MAIF, MAPA, Matmut, Groupe VYV – se positionnent sur des activités d'assurance et de prévoyance (complémentaires santé et prévoyance, assurance vie, assurance de biens, gestion de caisses de retraite, retraite, etc.). Notons que, face à un contexte de mise en concurrence avec des acteurs privés classiques et de renforcement des réglementations européennes, le nombre de mutuelles d'assurance est passé de 1 158 en 2006 à 350 en 2021, obligeant à une recomposition et à un renouvellement du positionnement.

## Santé humaine (193 743 emplois)

Elle joue un rôle important dans le secteur hospitalier (22 % des établissements et 14,4 % du nombre de lits, soit 37 % des établissements et 41 % des lits disponibles hors du secteur public). Par ailleurs, l'ESS représente plus de la moitié de la capacité de prise en charge de patients en hospitalisation à domicile, via les services de soins infirmiers. En France, 73 % des centres de santé relèvent de mutuelles ou d'associations, notamment centres dentaires ou infirmiers. En outre, il y a 2 927 services de soins et d'accompagnement mutualistes (SSAM), parmi lesquels on trouve une grande majorité de centres d'optique et d'audioprothèse, des laboratoires médicaux, des pharmacies. Enfin, l'ESS comprend de nombreuses structures de prévention ainsi que des établissements de médecine douce et alternative.

## Services et soutien aux entreprises (181 930 emplois)

Trois champs méritent d'être signalés :

- les activités de recherche et de développement où se trouvent d'importants acteurs de la recherche disposant du statut de fondations (tels les Instituts Pasteur et Curie) ou du statut associatif ;
- les structures de mise à disposition de ressources humaines (travail temporaire, portage salarial, groupements d'employeurs) ou de matériel ;

- l'insertion par l'activité économique : ces activités opèrent notamment dans le nettoyage, les services aux bâtiments et d'aménagement paysager.

Signalons en particulier les coopératives d'activité et d'emploi (CAE), qui permettent aux entrepreneurs de signer un contrat CDI de salarié, de bénéficier d'une protection sociale, d'une couverture professionnelle, d'un accompagnement renforcé et de services de gestion mutualisés.

## Sports et loisirs (125 342 emplois)

Le tissu associatif est très présent dans ce domaine, mais 88 % des associations n'emploient pas de salariés et reposent alors essentiellement sur le bénévolat. Il s'agit d'emplois d'éducateurs sportifs, d'agents administratifs ou d'animation socioculturelle et de loisirs.

## Commerce (56 363 emplois)

Le champ de l'ESS est très spécialisé ; il s'agit principalement des entreprises coopératives de vente en gros de produits agricoles, mais aussi de commerce de détail de produits alimentaires et non alimentaires (articles de sport, bricolage, optique, équipements ménagers...), des associations de vente de biens d'occasion (recyclage, friperies solidaires...), des garages solidaires d'insertion, des mutuelles vendant des articles médicaux, ainsi que des coopératives d'artisans et de consommateurs. Ce secteur connaît une dynamique de l'emploi (+ 4 % par an depuis 2011), notamment liée au commerce de biens d'occasion en magasin et au commerce alimentaire durable (filière bio).

## Arts, spectacles et autres activités culturelles (43 671 emplois)

L'ESS compte 21 926 établissements dans le secteur des arts, spectacles et autres activités culturelles et récréatives. Ce qui représente 74,2 % des établissements et 30 % des emplois du secteur (privé : 43 %, public : 27 %). Pour 99 % des établissements employeurs, il s'agit d'un important tissu de petites associations, mais aussi ce champ comprend des coopératives et des fondations soutenant et organisant des événements culturels. Parmi ces structures, 90 % œuvrent dans le spectacle vivant (compagnies de théâtre et de danse, orchestres, production de spectacles). En outre, ce domaine comprend la création artistique, la gestion des salles de spectacle, la gestion de musées, bibliothèques, sites historiques, réserves naturelles).

## Les productions agricoles, sylvicoles et de la pêche (12 098 emplois) et l'industrie alimentaire (26 678 emplois)

Dans l'agriculture, la présence historique de l'ESS est issue d'une longue tradition d'entraide paysanne. Les premières coopératives agricoles connues sont nées au XIII<sup>e</sup> siècle pour permettre aux paysans éleveurs du Jura de transformer leur lait en fromage pour pouvoir le commercialiser.

Les coopératives agricoles sont des figures structurantes de l'organisation du système alimentaire, de l'aide à la production par la mutualisation de machines à la commercialisation des récoltes jusqu'à leur transformation. On compte 1858 coopératives agricoles et unions de coopératives et 11 510 coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA). Une CUMA regroupe en moyenne 23 agriculteurs, et il se crée 70 CUMA par an. Elles peuvent jouer le rôle de groupements d'employeurs et contribuent à la mutualisation des salariés agricoles, dont les travailleurs saisonniers (plus de 5 000 salariés). Près de 9 agriculteurs sur 10 en France adhèrent à une coopérative.

Un faible nombre de ces coopératives et associations sont employeuses (seulement 14 % des CUMA le sont), aussi le poids dans l'emploi ne reflète pas ici l'importance de leur rôle économique.

## L'hébergement et la restauration (26 436 emplois)

L'ESS intervient sur des champs spécifiques :

- dans la restauration (7 241 emplois), il s'agit, d'une part, des activités de restauration collective intégrées à d'autres établissements de l'ESS (enseignement privé, établissements médicaux-sociaux), d'autre part, des activités de restauration comme supports d'insertion pour les personnes exclues du marché de l'emploi, les cantines solidaires de quartier ;
- l'hébergement regroupe 19 195 emplois, soit 7,6 % des emplois du secteur, et correspond aux structures du tourisme social : villages de vacances, hôtels, auberges de jeunesse, campings, refuges et gîtes (« hébergement nature et plein air »). Il y a en outre les foyers de jeunes travailleurs et les résidences sociales et étudiantes.

Outre cette approche sectorielle, il convient enfin de mentionner le modèle « entreprendre ensemble » actif dans le monde artisanal. Les coopératives d'artisans sont présentes dans tous les métiers : bâtiment, mécanique automobile et agricole, boucherie-charcuterie, coiffure, services à la personne, services au secteur industriel, artisanat d'art, paysage, poissonnerie, boulangerie, taxis, travaux publics... Ces coopératives permettent aux artisans de rester indépendants en s'organisant collectivement face à la concurrence.

Cet objectif est réalisé à travers trois familles de coopératives artisanales : les coopératives d'achat, permettant aux adhérents de maîtriser leurs approvisionnements ; les coopératives de commercialisation, en proposant aux clients des offres « clés en mains » multi-métiers et multi-services ; les coopératives de services et de production, permettant de mutualiser des espaces communs, de partager du matériel de travail et des fonctions support.

Ce panorama montre la diversité des activités conduites à l'intérieur de l'ESS, et leur poids économique en termes d'emplois. Rappelons que le bénévolat, très important dans certaines activités, n'est pas pris en compte ici.

Tous les champs d'activités présentés se déploient selon les besoins spécifiques d'un territoire avec un objectif de solidarité de proximité. Une articulation avec les politiques publiques et avec les acteurs locaux se met en place.

Un exemple est la présence de l'ESS au sein des 1 300 quartiers relevant de la politique de la ville (QPV). L'ESS y représente 114 708 emplois.

Le point commun à toutes ces activités est de proposer des solutions à un besoin sociétal.

De nombreuses activités de solidarité économique et sociale ont été développées au cours des deux derniers siècles. Mais la force de l'ESS est de savoir répondre à de nouveaux besoins, notamment liés à la préoccupation écologique et au soutien à l'innovation. Nous donnons ici quelques exemples.

- Dans le domaine de la gestion des ressources et des déchets, 3 327 structures ont été recensées dont 57 % ayant pour activité principale la seconde vie des déchets (dont recycleries et ressourceries pour textiles, chaussures, meubles, équipements électriques et électroniques, vélos et cycles, jouets et jeux, articles de sport et de loisirs, etc.). En privilégiant l'exigence écologique du réemploi et de la réparation plutôt que la seule gestion des déchets, en faisant de ces activités un moyen d'insertion socioprofessionnelle et de formation (avec délivrance de certificats), l'ESS est un acteur pionnier et important de l'économie circulaire.
- Un rôle analogue est joué par l'ESS dans la filière alimentaire pour la lutte contre le gaspillage alimentaire via le réemploi d'invendus alimentaires, ou pour la promotion d'une agriculture biologique, par exemple à travers des cultures maraîchères urbaines et la distribution de paniers bio, tout en employant des salariés en parcours d'insertion.
- Dans le domaine de la mobilité, l'ESS se développe dans les réseaux coopératifs d'autopartage, surtout du vélo. Outre les activités de location, de réparation, de réemploi, de formation à l'autoréparation, de « vélo-écoles », l'ESS intervient dans le domaine de la logistique urbaine et l'organisation de coopératives de livreurs à vélo.
- Dans le domaine de la transition numérique, l'ESS intervient dans la promotion de logiciels libres, la lutte contre l'illectronisme, la numérisation de ses organismes, la création de plateformes d'achat en ligne.
- Plus largement, l'ESS s'organise dans le soutien aux initiatives qui favorisent la solidarité et la réponse à de nouveaux besoins dans la société. À travers des plateformes numériques solidaires, notamment pour le financement, l'ESS permet aux porteurs d'initiatives et aux créateurs d'organisations de réaliser leurs projets.

L'ESS comprend ainsi dans son propre sein le moteur pour poursuivre sa mission d'amélioration de la société, en offrant aux élan de créativité et de générosité les moyens de devenir de véritables « entrepreneurs sociaux ».